

# L'AGENDA 21 DU GRETA NANTES INDUSTRIE



# Eléments de contexte

L'année 2009 marque incontestablement la volonté du GRETA Nantes Industrie de s'engager de façon soutenue et structurée dans le développement durable.

Cet engagement reflète la nécessité d'établir une cohérence entre le dire et le faire. En effet, comment former des éco-citoyens, promouvoir de nouveaux comportements et d'autres façons de pensée, sans déployer une approche systémique ?

Il convient de rappeler que cette démarche répond également à une demande croissante de la société civile, des pouvoirs publics et des politiques. Elle fait notamment référence :

- à la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement humain qui s'est tenue à Stockholm en 1972 et qui a placé pour la première fois les questions écologiques au rang des préoccupations internationales. Les participants à cette conférence, qualifiée à postériori de "Sommet de la Terre", ont adopté une déclaration de 26 principes et un vaste plan d'action pour lutter contre la pollution.
- Au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992. Cette Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement a donné le coup d'envoi à un programme ambitieux de lutte mondiale contre les changements climatiques, pour la protection de la diversité biologique et l'élimination des produits toxiques dangereux. Parmi les traités et engagements dégagés lors de ce sommet, figure le programme "Agenda 21". Ce plan d'action pour le XXI siècle décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales.
- A la Décennie des Nations Unies pour l'Education en vue du développement durable (2005 à 2014) adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies en 2002, dont le « but global est d'intégrer les principes, les valeurs et les pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage ».
- A la Stratégie nationale de développement durable adoptée par le gouvernement en 2003 et actualisée en 2006. Elle définit dans son premier axe l'importance de l'éducation et de la participation : « il s'agit : de rendre le concept de développement durable compréhensible par tous et de sensibiliser le citoyen à ses différentes dimensions ; de mettre à disposition du public une information fiable et transparente en matière de développement durable ; de mieux l'intégrer dans les cursus de formation professionnelle, de faciliter la participation du citoyen au débat public ». Les objectifs définis dans son article 2 consacré aux "activités économiques" précise notamment la nécessité : « d'inciter toutes les entreprises à s'engager dans des démarches de développement durable, de développer l'innovation dans les domaines d'activité liés au développement durable, de développer la responsabilité sociale et environnementale des entreprises ».
- A la Charte de l'environnement adoptée le 28 février 2005 par le parlement et qui consacre un nouveau droit individuel, celui du « droit de chacun à vivre dans un environnement équilibré et respectueux de sa santé » (article 1er). L'article 8 rappelle que « l'éducation la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte ». La loi constitutionnelle du 1er mars 2005 a inséré les droits et devoirs définis par la Charte de l'environnement dans le premier alinéa du préambule de la Constitution de 1958 comme l'est la Déclaration des droits de l'Homme. De fait, elle est aujourd'hui un texte à valeur constitutionnelle consacrant les droits de l'homme et de la société dans son environnement.







- A l'article 42 de la loi Grenelle 1 qui indique que l'Etat doit être exemplaire en matière de développement durable. A cet effet, un Plan Administration Exemplaire (PAE) a été élaboré pour intégrer les critères environnementaux et sociaux dans les achats et le fonctionnement des services de l'Etat. Vingt fiches pratiques détaillent les fondements d'une démarche durable : recommandations sur la bureautique, le papier, l'eu, l'énergie, l'éclairage, les déchets ou même les déplacements.
- A l'article 48 de la loi Grenelle 1 qui propose plusieurs axes pour intégrer les connaissances environnementales et de développement durable dans les programmes de formation : « l'éducation au développement durable est portée par toutes les disciplines et intégrée au fonctionnement quotidien des établissements scolaires...les outils de la formation tout au long de la vie seront mis en œuvre pour accompagner, à tout niveau de qualification, les transitions professionnelles liées à l'évolution vers un modèle de développement qui soit durable, en vue de développer les métiers et filières de l'environnement, de l'éco-conception et des analyses du cycle de vie des produits ».
- A la priorité n⁴ du projet "Cap 2015" arrêté et p résenté devant le Conseil académique de l'Education nationale le 10 juin 2009. Consacrée à « l'égalité des chances et à la citoyenneté », la priorité n⁴ fait notamment référence à la démarche de développement durable.
- Aux orientations académiques déclinées dans les programmes d'activités de la Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue de l'académie de Nantes et parmi lesquelles la démarche de développement durable est abordée depuis 2006.
- A la circulaire n<sup>n</sup>2009-068 du 20-5-2009 (BO n<sup>2</sup>1 du 21 mai 2009) fixant les grands axes de l'année scolaire 2009-2010. Parmi les 15 priorités énoncées, l'éducation au développement durable est reconduite et renforcée, entre autres pour ce qui est :
  - des programmes d'enseignement de formation initiale du primaire au lycée professionnel.
  - de la formation des enseignants et des personnels techniques d'encadrement.









# Historique et premier bilan

#### PREAMBULE...

C'est en 1990 que les GRETA nantais (GRoupement d'ETAblissements) se structurent en filière. Le lycée LIVET, après avoir été attaché au GRETA Nantes Nord Loire, devient alors l'établissement support administratif et financier du GRETA Nantes Industrie.

Celui-ci exerce sa mission de formation continue des adultes du service public de l'éducation dans le secteur industriel, avec sa plateforme industrielle en génie électrique et mécanique (PIGEM) sur Nantes, mais également sur les bassins péri-urbains de Machecoul et d'Ancenis grâce à son réseau d'établissements. En contribuant au développement économique social et culturel au niveau local, en participant par ses actions de formation et d'insertion à la lutte contre les inégalités et les risques d'exclusion sociale et économique des publics fragilisés, le GRETA Nantes Industrie se mobilise par nature sur l'axe social du développement durable.

Depuis quelques années, en concordance avec le lycée LIVET, il se préoccupe des questions environnementales. Plusieurs initiatives en attestent :

- tri et récupération du papier, des cartouches d'encre usagées, du matériel informatique, de certains consommables électriques ;
- connexion des micro-ordinateurs des services administratifs en réseau et raccordés sur une même imprimante pour réduire le nombre d'imprimantes individuelles ;
- achat d'ouvrages pour les stagiaires des formations diplômantes afin de limiter le nombre de photocopies ;
- installation dans des salles de formation (salles E112 et 231) d'interrupteur général pour faciliter la mise hors tension de tous les appareils électriques en fin de séance.

C'est néanmoins à partir de 2006 qu'une démarche structurée en développement durable est impulsée au sein du GRETA Nantes Industrie, notamment à travers l'intégration de cette thématique dans les parcours de formation.

#### 2006

Bernard DAUDRY, formateur permanent en mathématiques au GRETA Nantes Industrie (GNI), participe à 3 jours de formation avec le cabinet ARIC (Association Régionale d'Information des Collectivités Territoriales) au GRETA d'Angers Segré sur le concept et les enjeux de Développement durable et sur l'intégration du concept dans le champ de la formation. Dés lors, il commence à consacrer du temps sur ses interventions pour sensibiliser les stagiaires à la protection de l'environnement.







Date d'enregistrement : 01/12/2009 Mise à jour le 01/12/2009

#### 2007

Pour anticiper le départ en retraite de Bernard BAUDRY, Marie-Isabelle YAPO formatrice en communication professionnelle, propose à son tour un module de sensibilisation au développement durable à tous les stagiaires de la Plateforme Industrielle en Génie Electrique et Mécanique (PIGEM) financée dans le cadre du Programme Régional de Formations Qualifiantes (PRFQ).

**Novembre 2007**: au cours de la journée des acteurs organisée dans le cadre de la démarche qualité ISO 9001, un atelier est consacré au Développement durable, pour identifier les expériences et projets développés au sein des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLE) actifs du GNI.

Cet atelier donne naissance à la création d'un module en éco-conception de 3 jours avec la participation d'un enseignant du lycée APPERT.

**Décembre 2007 :** Marie-Isabelle YAPO et Jean-François DUFAUD, participent à un module de formation au développement durable proposé par le réseau GRAINE dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement du Conseil Régional des Pays de Loire. Elle doit succéder à Bernard BAUDRY (après son départ en retraite en septembre 2008) pour traiter des questions de Développement durable au GNI. A ce titre, elle dispense un module de sensibilisation à tous les stagiaires de la Plateforme Industrielle en Génie Electrique et Mécanique (PIGEM) financée dans le cadre du Programme Régional de Formations Qualifiantes (PRFQ).

**Décembre 2007 :** le séminaire des Conseillers en Formation Continue est consacré au développement durable en présence de Patrick COTREL (Président de la Commission "Formation professionnelle, apprentissage et politiques de l'emploi").

#### 2008

Pour la première fois, le catalogue destiné aux entreprises contient une rubrique consacrée spécifiquement au développement durable avec deux nouvelles offres de formation :

- module de sensibilisation au Développement durable (7h00) ;
- module de conception de produits innovants avec l'éco-conception (21h00) ;

Mars 2008 : un séminaire spécifique sur le « management – agenda 21 » est organisé par la DAFPIC au profit des Directeurs, Présidents, Agents comptables, Conseiller en Formation Continue correspondants développement durable.

**Novembre 2008**: première commercialisation d'un module de sensibilisation au développement durable pour les agents de la mairie de Couëron (intervenant : Bernard PERROT, enseignant en génie mécanique au lycée LIVET).







#### 2009

Le GRETA Nantes Industrie inscrit un axe sur le développement durable dans sa nouvelle politique de l'entité : "s'engager dans une démarche d'organisme de formation éco-responsable".

Un groupe de travail et de pilotage, constitué d'un Conseiller en Formation Continue (Jean-François DUFAUD), d'une formatrice (Marie-Isabelle YAPO) et de l'animatrice du centre de ressources (Barbara FOUCHÉ) est créé au sein du GRETA pour impulser, animer et déployer la démarche développement durable à l'interne et ceci en corrélation avec les initiatives mises en œuvre dans le lycée LIVET support du GRETA et dans les autres établissements membres du Comité Inter-Etablissements.

Janvier à mars 2009 : formation des formateurs référents développement durable des GRETA de l'académie de Nantes, afin de les préparer à animer des modules transversaux et pluridisciplinaires auprès des équipes pédagogiques des GRETA.

Mars 2009 : la journée des acteurs du GRETA Nantes Industrie se tient sur le thème du développement durable. L'objectif de cette journée est de sensibiliser toutes les catégories de personnel à identifier les enjeux du développement durable, à en reconnaître les fondamentaux et à établir des pistes d'actions concrètes dans son environnement de travail.

Cette journée marque le début d'un partenariat avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement) de Nantes Ecopôle. Cette collaboration donne le jour à la création d'un espace dédié au développement durable au sein du centre de ressources du GRETA avec l'appui logistique du CPIE.

Décembre 2009 : présentation de la Charte développement durable du GRETA Nantes Industrie et du plan d'actions qui en découle au CIE du 7 décembre.

#### **ET POUR DEMAIN...**

A la demande du Conseil Régional, toutes les grandes fédérations d'organismes de formation doivent justifier pour 2010 d'un plan d'actions développement durable. Les 10 GRETA de l'académie sont donc tenus de s'engager dans une démarche de type agenda 21.

L'ensemble des plans d'actions seront ratifiés par M. le recteur en présence de Patrick COTREL lors du prochain séminaire des Conseillers en Formation Continue.

Pour le GRETA Nantes Industrie : 3 objectifs prioritaires comme fondement à notre Charte d'engagement.

- AXES N°1: intégrer progressivement le développement dur able dans nos programmes de formation.
- AXES Nº2 : engager un travail en ingénierie de form ation pour la création et le développement d'une nouvelle offre de formation dans le développement durable appliquée a la filière industrielle.
- AXES N3 : étendre les principes de développement durable à l'ensemble des activités administratives, financières et commerciales du Greta Nantes industrie.









# Charte d'engagement - GRETA Nantes Industrie -

**Notre ambition** est de nous engager dans une démarche la plus vaste possible, en prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux, économiques mais également ceux de la gouvernance et de la durabilité.

**Notre volonté** est d'harmoniser notre mission d'organisme public de formation continue avec l'évolution des enjeux liés au développement durable et ce, conformément à notre politique de l'entité réactualisée en 2009.

**Notre objectif** est de nous approprier ces thématiques, de les traiter comme un tout, de façon à améliorer notre compétitivité, soutenir notre innovation et assurer notre pérennité.

Cette Charte d'engagement devra garantir une politique managériale soucieuse de faire du développement durable une valeur qui irrigue l'ensemble des décisions stratégiques.

#### Elle s'articule autour de trois axes :

- intégrer progressivement le développement durable dans nos programmes de formation ;
- engager un travail en ingénierie de formation pour la création et le développement d'une nouvelle offre de formation dans le développement durable appliqué à la filière industrielle ;
- étendre les principes de développement durable à l'ensemble des activités administratives, financières et commerciales du GRETA Nantes Industrie.

# ACTION Note: INTEGRER PROGRESSIVEMENT LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS NOS PROGRAMMES DE FORMATION

- Sensibiliser les stagiaires à l'éco-citoyenneté et leur permettre de réfléchir sur leurs responsabilités individuelles et collectives à travers :
  - l'instauration systématique de modules de sensibilisation dans les formations qui bénéficient du soutien du Conseil Régional :
  - la mise à disposition et la diffusion d'information sur les enjeux liés au développement durable, notamment au sein d'un espace documentaire dédié spécialement à cette thématique ;
  - la valorisation du co-voiturage.
- 2. Accompagner les équipes pédagogiques à intégrer de façon transversale le développement durable dans toutes les disciplines où il est pertinent de l'aborder.
- 3. Encourager et valoriser les projets BTS qui intègrent des démarches en éco-conception (prise en compte et réduction des impacts sur l'environnement lors de la conception de produits) et dont les domaines d'application contribuent à réaliser des économies d'énergie, à protéger l'environnement, à améliorer les conditions de vie des personnes handicapées...







# AXE N2: ENGAGER UN TRAVAIL EN INGENIERIE DE FORMATION POUR LA CREATION ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE APPLIQUE A LA FILIERE INDUSTRIELLE

- 4. Mobiliser nos moyens et nos ressources pour développer et mettre en œuvre de nouvelles formations et "prestations conseil" aux industries qui souhaitent :
  - intégrer une dimension durable dans leur stratégie de développement ;
  - répondre aux obligations légales (article 116 de la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques; articles R 543-75 à R 543-123 du code de l'Environnement concernant les conditions de mise sur le marché, d'utilisation, de récupération et de destruction des Fluides Frigorigènes...).
- 5. Promouvoir auprès de nos clients l'éco-conception au moyen de modules de sensibilisation.
- Encourager et accompagner nos formateurs à acquérir de nouvelles compétences dans le domaine du développement durable.

# AXE N3: ETENDRE LES PRINCIPES DE DEVELOPPEMENT DURABLE A L'ENSEMBLE DES ACTIVITES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMMERCIALES DU GRETA NANTES INDUSTRIE

- 7. S'engager dans une démarche d'amélioration permanente en matière d'éco-efficience : réduction des volumes d'eau, réduction de la consommation de papier de maîtrise des dépenses d'énergie...
- 8. Amorcer une politique d'achats éco-responsable en favorisant l'approvisionnement de produits et services plus respectueux de l'environnement : informatique et consommables informatique, fournitures de bureau, mobilier professionnel et de bureau, photocopieurs, papier, produits d'entretien, produits électriques et électroniques...
- 9. Améliorer la collecte et le tri des déchets : matériel informatique, cartouches d'encre, papier, consommables électriques...
- 10. Recourir le plus souvent possible à des associations ou des entreprises à vocation sociale (insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté) pour la valorisation et le recyclage des produits en fin de vie.

Cette Charte d'engagement se présente en préambule d'un plan d'actions opérationnel qui sera défini et évalué annuellement. Elle est donc susceptible d'être modifiée et complétée en fonction des résultats enregistrés.

Pour ce faire le GRETA Nantes Industrie s'engage à développer l'implication et la concertation avec l'ensemble des acteurs du GRETA, ainsi qu'avec l'ensemble de ses partenaires afin de mieux connaître leurs attentes et propositions.

Charte d'engagement validée à Nantes, le 30 novembre 2009

Michel NOEL, Président-directeur du GRETA Nantes Industrie









Date d'enregistrement : 01/12/2009 Mise à jour le 01/12/2009



# Plan d'actions - SOMMAIRE -

Ce plan d'actions, émanation de la Charte d'engagement "développement durable" du GRETA Nantes Industrie, a été établie le 6 juillet 2009 en présence de :

- M. NOËL, Président-directeur du GRETA Nantes Industrie, proviseur du lycée support Eugène Livet ;
- M. MASSON, gestionnaire du GRETA Nantes Industrie, intendant du lycée support Eugène Livet ;
- Mme BOYER, Conseillère en Formation Continue à la DAFPIC de Nantes, chef de projet "développement durable" du réseau des GRETA de l'académie de Nantes ;
- M. DUFAUD, Conseiller en Formation Continue au GRETA de Nantes Industrie, référent du "développement durable" ;
- Mme YAPO, formatrice au GRETA Nantes Industrie, référente du "développement durable".

Ce plan d'actions s'inscrit avant tout dans une approche systémique et pluri-annuel. Chacune des actions définies se déclinent en sous actions, jugées prioritaires ou non par les différents pilotes.

Aussi, le contenu des fiches action sera revisité, modifié et complété à minima une fois par an par l'équipe projet.

ACTION Nº : créer, développer, mutualiser un espace dédié au développement durable au sein du centre de ressources du GRETA

Pilote(s): Barbara FOUCHE

**AXE DE LA CHARTE IMPACTE: N°1** 

Piliers du développement durable impacté : économique - environnemental - social

NOUVELLE

O RECONDUITE

O ANNUELLE

PLURI-ANNUELLE

# ACTION N2: instaurer un Plan de Déplacement Entreprise (PDE)

- ACTION 2.1: incitation à l'utilisation de mode de transport alternatif à la voiture personnelle.
- ACTION 2.2: développement du télétravail.

Pilote(s): Barbara FOUCHÉ

**AXE DE LA CHARTE IMPACTE: N°1** 

Piliers du développement durable impacté : économique - environnemental - social

NOUVELLE

O RECONDUITE

O ANNUELLE

PLURI-ANNUELLE







Date d'enregistrement : 01/12/2009 Mise à jour le 01/12/2009

# ACTION N3: encourager, valoriser et mutualiser les projets BTS liés au développement durable

- ACTION 3.1: valorisation et mutualisation des projets des BTS "systèmes électroniques" et "électrotechnique" présentant un intérêt sur le plan environnemental ou social.
- ACTION 3.2: sensibilisation des stagiaires de la PIGEM au développement durable (module de formation de 6 heures).
- ACTION 3.3: valorisation et mutualisation au centre de ressources du GRETA des projets développés dans les EPLE actifs.
- ACTION 3.4: développement d'une nouvelle offre de formation en éco-conception ou dans les économies d'énergie.

Pilote(s): Marie-Isabelle YAPO

**AXE DE LA CHARTE IMPACTE: N°1** 

Piliers du développement durable impacté : économique - environnemental - social

NOUVELLE

O RECONDUITE

O ANNUELLE

PLURI-ANNUELLE

<u>ACTION Nº4:</u> devenir organisme évaluateur certifié pour la délivrance des attestations d'aptitude aux personnes manipulant les fluides frigorigènes

- ACTION 4.1 : obtention de l'attestation de capacité pour la catégorie 1 (lycée Monge).
- ACTION 4.2: obtention de la certification pour la délivrance des attestations d'aptitude et devenir organisme évaluateur pour la catégorie 1 (GRETA Nantes Industrie).
- ACTION 4.3: commercialisation et organisation des modules de formation et des sessions d'évaluation.

Pilote(s): Françoise DAVY

**AXE DE LA CHARTE IMPACTE: N2** 

Piliers du développement durable impacté : économique - environnemental - social

NOUVELLE

O RECONDUITE

ANNUELLE

O PLURI-ANNUELLE







# ACTION N5: adopter une démarche éco-responsable pour le papier

- ACTION 5.1: recensement des imprimeurs locaux respectueux de l'environnement et demandes devis pour l'impression des documents commerciaux.
- ACTION 5.2 : étude pour l'utilisation de papier recyclé dans les photocopieuses.
- ACTION 5.3 : dématérialisation des supports de formation.

Pilote(s): Annick FRANCON - Laurent FOUQUET

**AXE DE LA CHARTE IMPACTE: N3** 

Piliers du développement durable impacté : économique – environnemental – social

NOUVELLEO RECONDUITE

O ANNUELLE

• PLURI-ANNUELLE

# ACTION N<sup>6</sup>: trier les déchets liés à l'activité de formation

Pilote(s): Régine SCHMITT

**AXE DE LA CHARTE IMPACTE: N3** 

Piliers du développement durable impacté : économique – environnemental

NOUVELLE

O RECONDUITE

O ANNUELLE

PLURI-ANNUELLE









Fiche action nº1 ...

Axe de la Charte GNI impacté : • 1

02

03

NOUVELLE

O RECONDUITE

O ANNUELLE

PLURI-ANNUELLE

#### Intitulé de l'action :

CREER, DEVELOPPER, MUTUALISER UN ESPACE DEDIE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DU CENTRE DE RESSOURCES

O PREVOIR

REALISER

O DEVELOPPER

#### Contexte

L'individualisation des parcours de formation a conduit le centre de ressources à occuper une place majeure dans l'activité formative du GRETA. Si bien que sa fréquentation n'a de cesse d'augmenter depuis quelques années.

Toutefois, il n'est pas seulement perçu par ses utilisateurs comme un lieu de formation. Il est devenu au fil du temps un lieu de passage et d'échanges où les apprenants viennent y recueillir des informations d'ordre social et culturel.

Parallèlement, Ecopôle CPIE Pays de Nantes a décidé d'accompagner et soutenir la création d'espaces documentaires consacrés au développement durable au sein de centres de documentation accueillant un public divers.

L'équipe de direction du GRETA Nantes Industrie a donc saisi cette opportunité de partenariat pour ouvrir et faire vivre un espace spécialement dédiés au développement durable, au profit des stagiaires demandeurs d'emploi et salariés d'entreprises.

# **Enjeux**

- Aider les stagiaires à se forger une culture d'éco-citoyen en mettant à leur disposition une information claire et diversifiée sur les enjeux de notre planète et les défis auxquels doit répondre le développement durable.
- Informer régulièrement le public sur les différentes initiatives locales menées dans le développement durable.
- Apporter des informations techniques sur la filière industrielle : éco-conception, économie d'énergie, management industriel...
- Inciter les utilisateurs à s'engager de manière active et citoyenne dans la vie du centre de ressources.







# Objectif de l'action

 Créer un espace dédié au développement durable au sein du centre de ressources du GRETA Nantes Industrie en partenariat avec Ecopôle CPIE Pays de Nantes.

#### Contenu de l'action

- Réaménagement du centre de ressources avec l'achat de tables, de chaises et d'étagères
- Organisation de réunions de travail entre l'animatrice du centre de ressources GRETA et l'animateur du centre de documentation ECOPOLE.
- Signature d'une convention de partenariat avec Ecôpole CPIE Pays de Nantes.
- Identification des types d'information à proposer au public.
- Recensement des documentations et ouvrages à acquérir.
- Réflexion à engager sur l'animation de l'espace et sur la mutualisation avec les centres de documentation et d'information des EPLE actifs.
- Réflexion à engager sur la création d'un espace libre, pour les stagiaires souhaitant diffuser de l'information d'ordre social, économique ou environnemental.
- Achat de plantes "dépolluantes" pour lutter contre les ondes électromagnétiques du centre de ressources.

#### **Gouvernance**

- Charte d'engagement développement durable du GRETA Nantes Industrie.
- Groupe de pilotage développement durable (composé du Conseiller en Formation Continue référent développement durable, d'une formatrice et de l'animatrice du centre de ressources).
- Invitation du directeur d'Ecopôle CPIE Pays de Nantes à la journée des acteurs du GRETA.
- Temps alloué pour l'animation du centre de ressources.
- Budget consacré à l'aménagement du centre de ressources = 2523 €.
- Budget consacré à l'achat d'ouvrages = 388 € (+ 182,20 € programmés pour 2010).

# Pilote et équipe projet

- Pilote : Barbara FOUCHE, animatrice du centre de ressources
- Equipe projet :
  - M. MASSON, Agent comptable
  - Jean-François DUFAUD, Conseiller en Formation Continue référent développement durable
  - Marie-Isabelle YAPO, formatrice référente développement durable







# Résultats attendus et planification

Au 30 juin 2010:

- présence au sein du centre de ressources d'un espace identifié consacré au développement durable
- présence d'une vingtaine d'ouvrages
- actualité du CPIE relayée par le centre de ressources du GRETA

| R | ésul | tate | s obi | tenus e | suit | e à d | onner |
|---|------|------|-------|---------|------|-------|-------|
| _ |      |      |       |         |      |       |       |

O en cours → date de fin : ...

O réalisée

O programmée → du ..... au .....

Gestion des ressources

# **Processus impactés**

Politique de l'entité

Amélioration permanente

Communication interne

Développement de l'activité

Réalisation de prestations groupes et individualisées

Suivi de l'activité et gestion financière

Gestion des ressources humaines















Fiche action n2 ...

Axe de la Charte GNI impacté : • 1

02

03

NOUVELLE

O RECONDUITE

O ANNUELLE

PLURI-ANNUELLE

#### Intitulé de l'action :

INSTAURER UN PLAN DE DEPLACEMENT ENTREPRISE (PDE)

O PREVOIR

REALISER

O DEVELOPPER

# Contexte

Les transports sont en France le premier responsable des gaz à effet de serre. Pour les entreprises, les impacts peuvent être économiques (augmentation du coût du stationnement et des remboursements de frais kilométriques), sociaux pour les employés (temps de trajet, stress, risque routier) et environnementaux (pollution, risques, bruit).

C'est ainsi que les politiques publiques se mobilisent pour changer nos modes de vie et de déplacements : Plans Climat, Plans de déplacements urbains, Grenelle de l'Environnement, etc.

La loi de Solidarité et le Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 impose aux autorités organisatrices des transports urbains (AOTU) des agglomérations de plus de 100 000 habitants d'encourager la mise en œuvre de Plan de Déplacements Entreprise (PDE).

Le Plan de Déplacement d'Entreprise, est une démarche permettant, au sein d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une administration :

- de favoriser l'usage des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle (transports collectifs, vélo, marche à pied, covoiturage ...)
- de rationaliser les déplacements liés au travail (domicile-travail, déplacements professionnels, visites ...).

Le GRETA Nantes Industrie souhaite s'engager dans l'élaboration d'un PDE afin d'aborder de manière globale et intégrée la problématique des déplacements.







#### **Enjeux**

- Optimisation des déplacements (domicile-lieu de formation ; domicile-travail) et limitation des rejets des gaz nocifs.
- Contribution à la diminution du réchauffement climatique.
- Implication active dans le portage des nouveaux enjeux de mobilité (comportement écocitoyen).
- Amélioration de la qualité des trajets : moins de stress, meilleure santé...
- Réduction de la pollution, de la consommation d'énergie et de la dépendance énergétique.
- Baisse des nuisances en ville (bruit et bouchon notamment).

# Objectif de l'action

- Sensibiliser les stagiaires de la formation professionnelle sur les conséquences du développement de l'usage de la voiture.
- Optimiser et sécuriser les déplacements des stagiaires et des salariés.
- Rationaliser les déplacements et développer des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, tels que la marche à pied, le vélo, les transports en commun, le covoiturage, les véhicules propres...

#### Contenu de l'action

- ACTION 2.1 : incitation à l'utilisation de mode de transport alternatif à la voiture personnelle
  - Actions de communication et/ou de formation sur les enjeux qui pèsent derrière chaque trajet en voiture.
  - Incitation à l'usage des transports en commun.
  - Incitation au covoiturage par le recensement et l'affichage des offres et demandes et par la promotion des plateformes sur le covoiturage.
- ACTION 2.2 : développement du télétravail.

#### Gouvernance

- Charte d'engagement développement durable du GRETA Nantes Industrie.
- Groupe de pilotage développement durable (composé du Conseiller en Formation Continue référent développement durable, d'une formatrice et de l'animatrice du centre de ressources).

# Pilote et équipe projet

- Pilote : Barbara FOUCHE, animatrice du centre de ressources
- Equipe projet :
  - Jean-François DUFAUD, Conseiller en Formation Continue référent développement durable
  - Marie-Isabelle YAPO, formatrice référente développement durable







# Résultats attendus et planification

# Au 30 juin 2010:

- Création d'un support de recensement de toutes les offres et demandes de covoiturage.
- Création d'un module de promotion des modes de transports alternatifs.
- Mise en place de réunion de travail par visio-conférences.

|  | Rés | culta | ts ob | tenus ei | t suite | à donner |
|--|-----|-------|-------|----------|---------|----------|
|--|-----|-------|-------|----------|---------|----------|

O en cours → date de fin : ...

O réalisée

O programmée → du ..... au .....

# **Processus impactés**

Politique de l'entité

Amélioration permanente

Communication interne

Développement de l'activité

Réalisation de prestations groupes et individualisées

Suivi de l'activité et gestion financière

Gestion des ressources humaines

Gestion des ressources















Fiche action n3 ...

Axe de la Charte GNI impacté : • 1

02

03

NOUVELLE

O RECONDUITE

O ANNUELLE

PLURI-ANNUELLE

# Intitulé de l'action :

ENCOURAGER, VALORISER ET MUTUALISER LES PROJETS BTS LIES AU DEVELOPPEMENT DURABLE

O PREVOIR

REALISER

O DEVELOPPER

#### Contexte

Le GRETA Nantes Industrie, un des trois GRETA de filière de l'académie de Nantes, dispose d'une Plateforme Industrielle en Génie Electrique et Mécanique (PIGEM). Soutenue par le Conseil Régional dans le cadre du Programme Régional de Formation Qualifiante (PRFQ), ce dispositif représentait en 2008, 58% du chiffre d'affaires du GRETA.

Localisée dans trois établissements distincts (lycée Eugène Livet de Nantes, lycée Jean Perrin de Rezé et lycée Nicolas Appert d'Orvault), cette plateforme résume à elle seule toute la philosophie des GRETA.

Deux BTS sont ouverts dans le cadre de la PIGEM :

- BTS Systèmes électroniques
- BTS Electrotechnique

Modularisés, ces BTS sont ouverts à la fois aux demandeurs d'emploi sur une année et aux salariés d'entreprises sur un an dans le cadre des congés individuels de formation ou sur deux ans dans le cadre des contrats de professionnalisation. En 2008, ils ont été 32 à suivre un de ces parcours de formation.

Les projets BTS occupent une place importante dans les programmes d'enseignement. Sur le GRETA Nantes Industrie, de nombreux projets sont développés en partenariat avec des entreprises locales.

Les thèmes sont variés et concernent parfois les économies d'énergie ou les énergies renouvelables. Toutefois ces projets ne sont ni repérés, ni valorisés auprès des équipes pédagogiques et des stagiaires des années suivantes.

Au-delà, de ces deux BTS qui bénéficient d'un financement public, le GRETA Nantes Industrie propose également les BTS Conception et Industrialisation en Microtechnque (CIM), Informatique et Réseaux pour l'Industrie et les Services techniques (IRIS), Mécanique et Automatismes Industriels (MAI), Maintenance Industrielle (MI).

A terme, l'objectif est par conséquent d'identifier et de collecter sur l'ensemble des ces BTS, les projets présentant un intérêt pour le développement durable de façon à les promouvoir, les partager et mobiliser la communauté éducative autour de ces thématiques.







# **Enjeux**

- Incitation à développer des projets liés aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie (auprès des acteurs économiques, des stagiaires, des formateurs du GRETA, des EPLE actifs, des financeurs, des prescripteurs...).
- Sensibilisation des stagiaires face aux enjeux de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables :
  - lutte contre le changement climatique
  - la sécurité d'approvisionnement
  - la préservation de la santé humaine et de l'approvisionnement
- Indentification de nouvelles ressources "formateurs" formés dans ce champ d'intervention et conception de nouveaux contenus de formation.

# Objectif de l'action

- Repérer parmi les projets BTS développés sur l'année scolaire 2009/2010 ceux présentant un intérêt sur le plan environnemental ou social.
- Les mutualiser au sein de l'espace dédié développement durable du centre de ressources du GRETA.
- Les valoriser auprès de l'ensemble des acteurs.
- Développer une nouvelle offre de formation, dans les "métiers de la croissance verte"

# Contenu de l'action

- ACTION 3.1: valorisation et mutualisation des projets des BTS "systèmes électroniques" et "électrotechnique" présentant un intérêt sur le plan environnemental ou social.
  - Recensement des thèmes des projets d'ici à janvier 2010.
  - Recensement des projets en juin 2010 après les soutenances.
  - Réflexion à engager sur le moyen de valoriser et d'encourager ces projets.
- ACTION 3.2: sensibilisation des stagiaires de la PIGEM au développement durable (module de formation de 6 heures).
- ACTION 3.3: valorisation et mutualisation au centre de ressources du GRETA des projets développés dans les EPLE actifs.
  - Rencontre avec les équipes pédagogiques des EPLE adhérents.
  - Recensement des projets.
- ACTION 3.4: développement d'une nouvelle offre de formation en éco-conception ou dans les économies d'énergie.
  - Recensement des ressources "formateurs" au sein des EPLE adhérents.
  - Conception de modules de formation spécifiques.







## Gouvernance

- Charte d'engagement développement durable du GRETA Nantes Industrie.
- Groupe de pilotage développement durable (composé du Conseiller en Formation Continue référent développement durable, d'une formatrice et de l'animatrice du centre de ressources).

# Pilote et équipe projet

- Pilote : Marie-Isabelle YAPO, formatrice référente développement durable
- Equipe projet :
  - Formateurs techniques du BTS systèmes électroniques et du BTS électrotechnique
  - Maryline FOUCHE, coordinatrice de la PIGEM
  - Barbara FOUCHE, animatrice du centre de ressources

# Résultats attendus et planification

Au 30 juin 2010:

- Exposer au centre de ressources du GRETA Nantes Industrie des projets BTS présentant une dimension environnementale.
- Avoir rencontré 1 EPLE actif pour engager une réflexion sur les moyens de mutualiser et valoriser les projets BTS.

# Résultats obtenus et suite à donner

| 0 | en cours $\rightarrow$ date de fin : |    |
|---|--------------------------------------|----|
| 0 | réalisée                             |    |
| 0 | programmée → du                      | au |

# **Processus impactés**

| Politique de l'entité                                 |
|---|
| Amélioration permanente                               |
| Communication interne                                 |
| Développement de l'activité                           |
| Réalisation de prestations groupes et individualisées |
| Suivi de l'activité et gestion financière             |
| Gestion des ressources humaines                       |
| Gestion des ressources                                |















Fiche action n4 ...

Axe de la Charte GNI impacté: O 1

② 2

03

NOUVELLE

O RECONDUITE

ANNUELLE

O PLURI-ANNUELLE

# Intitulé de l'action :

DEVENIR ORGANISME EVALUATEUR CERTIFIE POUR LA DELIVRANCE DES ATTESTATIONS D'APTITUDE AUX PERSONNES MANIPULANT LES FLUIDES FRIGORIGENES

O PREVOIR

REALISER

O DEVELOPPER

#### Contexte

La nouvelle règlementation relative aux fluides frigorigènes (décret n° 2007-737 du 7 mai 2007 codifié dans les articles R543-75 à R543-123 du code de l'Environnement) a défini les conditions de mise sur le marché, d'utilisation, de récupération, et de destruction des substances de types chlorofluorocarbone (CFC), hydrochlorofluorocarbone (HCFC) et hydrofluorocarbone (HFC).

Aussi depuis le 4 juillet 2009, les entreprises procédant à des opérations de mise en service, de maintenance et dépannage, de démantèlement et de formation sur des équipements contenant des fluides frigorigènes devront être titulaires d'une attestation de capacité.

Il existe deux niveaux de capacité :

- l'attestation de capacité pour l'entreprise, valable 5 ans, qui atteste que l'entreprise a les moyens techniques et humains d'intervenir en minimisant les impacts sur l'environnement ;
- l'attestation d'aptitude pour les personnes qui atteste des compétences d'une personne manipulant les fluides frigorigènes.

Le GRETA Nantes Industrie avec le soutien du lycée Monge La Chauvinière, entend jouer un rôle prépondérant dans l'application de cette nouvelle réglementation.

# **Enjeux**

- Limiter l'émission de ces gaz à effet de serre responsables de la destruction de la couche d'ozone.
- Informer, sensibiliser et responsabiliser tous les acteurs de la filière.







# Objectif de l'action

 Obtenir la certification pour la délivrance des attestations d'aptitude et devenir organisme évaluateur pour la catégorie 1 (contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur).

#### Contenu de l'action

- ACTION 4.1 : lycée Monge
  - Obtenir l'attestation de capacité pour la catégorie 1.
  - Echéance : dépôt du dossier fin 2009.
  - Pilote : chefs de travaux
- ACTION 4.2 : GRETA Nantes Industrie
  - Obtenir la certification pour la délivrance des attestations d'aptitude et devenir organisme évaluateur pour la catégorie 1 (répondre au cahier des charges et satisfaire aux exigences d'un audit permanent).
  - Pilote : Conseiller en Formation Continue.
- ACTION 4.3 : GRETA Nantes Industrie
  - Commercialisation et organisation des modules de formation et des sessions d'évaluation.

#### Gouvernance

- Formation de 2 jours pour 2 formateurs du lycée Monge sur la nouvelle réglementation (formation assurée par l'académie de Rennes).
- Investissement par le lycée Monge d'outillages réglementaires.
- Prévision d'achat par le GRETA de 2 stations de récupération (budget estimé = 3600 €)
- Budget de 5500 € pour l'étude de recevabilité, l'audit initial de certification et l'audit de suivi par le bureau Veritas.

#### Pilote et équipe projet

- Pilote : Françoise DAVY, Conseillère en Formation Continue référente du secteur du génie climatique
- Equipe projet :
  - M. BECART, chefs de travaux du lycée Monge;
  - Formateurs en génie climatique du lycée Monge

# Résultats attendus et planification

#### Au 30 juin 2010:

- obtenir l'agrément pour la délivrance des attestations de capacité;
- obtenir la certification pour la délivrance des attestations d'aptitude.







# Résultats obtenus et suite à donner

O en cours → date de fin : ...

O réalisée

O programmée → du ..... au .....

# **Processus impactés**

Politique de l'entité

Amélioration permanente

Communication interne

Développement de l'activité

Réalisation de prestations groupes et individualisées

Suivi de l'activité et gestion financière

Gestion des ressources humaines

Gestion des ressources















Fiche action n5 ...

Axe de la Charte GNI impacté: O 1

02

3

NOUVELLE

O RECONDUITE

O ANNUELLE

PLURI-ANNUELLE

#### Intitulé de l'action :

ADOPTER UNE DEMARCHE ECO-RESPONSABLE POUR LE PAPIER

O PREVOIR

REALISER

O DEVELOPPER

## Contexte

Les entreprises et les administrations sont aujourd'hui de grandes consommatrices de papier. Le papier est le premier consommable utilisé par les activités administratives et représente un enjeu environnemental sensible en termes de lutte contre le changement climatique, contre la déforestation, et contre la pollution des eaux.

Engager une démarche éco-responsable pour l'achat et l'utilisation du papier, s'avère donc incontournable pour un opérateur de formation public, aussi bien pour des questions financières que pour un devoir d'exemplarité.

Le GRETA Nantes Industrie est engagé dans la réduction de papier depuis plusieurs années maintenant.

En 2006, l'ensemble des micro-ordinateurs des services administratifs ont été connectés en réseau et raccordés sur une même imprimante, afin de limiter le nombre d'imprimantes individuelles. Les imprimantes à jet d'encre ont été alors progressivement supprimées des services (il en reste 2 actuellement).

De plus, depuis quatre ans, le GRETA a engagé des moyens financiers conséquents (plus de 5700 € en quatre ans) pour doter tous les stagiaires de la PIGEM (Plateforme Industrielle en Génie Electrique et Mécanique) inscrits sur des formations diplômantes de longue durée, d'ouvrages pour l'ensemble des domaines généraux. Cette mesure a été mise en place pour enrayer les photocopies systématiques de livres

A travers cette action, le GRETA Nantes Industrie entend poursuivre ses efforts et s'engager encore plus fortement dans une véritable démarche d'éco-responsabilité du papier.







## **Enjeux**

- Participer à la diminution :
  - des rejets dans l'eau des substances toxiques ;
  - de la consommation d'eau ;
  - de la consommation d'énergie et des risques environnementaux qui lui sont liés (changement climatique, acidification, appauvrissement de la couche d'ozone, épuisement des ressources non renouvelables).
  - de l'utilisation des substances chimiques dangereuses.
- Encourager la gestion durable des forêts.

# Objectif de l'action

Diminuer la consommation de papier :

- favoriser l'impression recto-verso ;
- diminuer le nombre d'impression.

Diminuer la consommation de papier non recyclé :

- récupérer le papier pour le recycler ;
- privilégier l'achat de papier éco-labellisé.

Former le personnel et les apprenants : apprendre à sélectionner les pages avant impression, à imprimer 2 pages sur 1, à trier son papier...

# Contenu de l'action

- ACTION 5.1: recensement des imprimeurs locaux respectueux de l'environnement et demandes devis pour l'impression des documents commerciaux.
- ACTION 5.2 : étude pour l'utilisation de papier recyclé dans les photocopieuses.
- ACTION 5.3 : dématérialisation des supports de formation.
  - Utilisation de la plateforme e greta ou de clés USB.
  - Numérisation TP et exercices les envoyer aux stagiaires par l'intermédiaire de leur adresse électronique (toutes les adresses électroniques sont déjà répertoriées au centre de ressources).

#### Gouvernance

- Charte d'engagement développement durable du GRETA Nantes Industrie.
- Groupe de pilotage développement durable (composé du Conseiller en Formation Continue référent développement durable, d'une formatrice et de l'animatrice du centre de ressources).







# Pilote et équipe projet

- Pilote : Marie-Isabelle YAPO, formatrice référente développement durable
- Equipe projet :
  - Formateurs de la formation "systèmes domotiques ou immotiques" ou "vers les métiers de l'électricité"
  - Maryline FOUCHE, coordinatrice de la PIGEM
  - Pascale BENUREAU, assistante de gestion

# Résultats attendus et planification

# Au 30 juin 2010:

- Achat de papier recyclé pour les photocopies.
- Edition des cartes de visite des Conseillers en Formation Continue sur papier recyclé.
- Edition du catalogue 2010 avec un imprimeur impliqué dans les réductions d'émission de gaz à effet de serre.
- Dématérialisation des supports de formation sur une action "test".

# Résultats obtenus et suite à donner

| O en cours → date de fin : |  |
|----------------------------|--|
| O réalisée                 |  |

O programmée → du ..... au .....

# **Processus impactés**

| Politique de l'entité                                 |  |
|---|--|
| Amélioration permanente                               | FA3  |
| Communication interne                                 |  |
| Développement de l'activité                           |  |
| Réalisation de prestations groupes et individualisées |  |
| Suivi de l'activité et gestion financière             |  |
| Gestion des ressources humaines                       | with the same of t |
| Gestion des ressources                                |  |









Fiche action n% ...

Axe de la Charte GNI impacté: O 1

02

3

NOUVELLE

O RECONDUITE

O ANNUELLE

PLURI-ANNUELLE

# Intitulé de l'action :

TRIER LES DECHETS LIES A L'ACTIVITE DE FORMATION

O PREVOIR

REALISER

O DEVELOPPER

#### Contexte

Le devenir des déchets ménagers et industriels est aujourd'hui un des problèmes majeurs de notre société aussi bien pour des questions environnementales (préservation des ressources naturelles, économie d'énergie et de matières premières, pollution, espaces de stockage...) que financières (coût de gestion des déchets). Trier les déchets est donc un des moyens les plus simples et efficaces pour protéger notre planète.

En tant qu'organisme de formation spécialisé dans le secteur industriel, le GRETA Nantes Industrie se doit d'être particulièrement concerné par la gestion des déchets, notamment pour servir d'exemple aux stagiaires se destinant à travailler dans le secteur industriel.

Trois types de déchets sont principalement issus de notre activité "formation" :

- le papier qui fait l'objet d'une fiche action spécifique (fiche action n°5) ;
- les équipements informatiques (cartouches d'encre, toners, écrans, unité centrale...);
- les fournitures industrielles (fils et câbles électriques, composants, automates, capteurs...).

Le GRETA Nantes Industrie est engagé depuis plusieurs années dans le tri des déchets. Toutefois cette démarche doit être maintenue, structurée et accentuée et surtout être mieux intégrée à la vie du lycée support Eugène Livet.

#### **Enjeux**

- Protection des ressources et maîtrise des impacts sur le changement climatique.
- Réduction des déchets.
- Economie des matières premières.
- Protection de l'environnement.
- Disponibilité des capacités nécessaires de traitement et de stockage.
- Maîtrise des coûts.
- Maintien ou création d'emplois aidés.







# Objectif de l'action

- Obtenir un état des lieux précis de la gestion des déchets à la fois sur le GRETA Nantes Industrie et sur le lycée Livet.
- Recycler les équipements informatiques et les consommables électriques.
- Faire appel le plus souvent possible à des structures d'insertion spécialisées dans le champ du recyclage et de la valorisation des déchets.
- Sensibiliser le personnel et les stagiaires aux enjeux du tri sélectif.

#### Contenu de l'action

- Etat des lieux des pratiques sur le GRETA Nantes Industrie et sur le lycée Livet.
- Identification des déchets susceptibles d'être récupérés.
- Propositions de solutions locales de tri.
- Recensement des associations et entreprises d'insertion spécialisées dans le recyclage de produits en fin de vie.

#### Gouvernance

- Charte d'engagement développement durable du GRETA Nantes Industrie.
- Groupe de pilotage développement durable (composé du Conseiller en Formation Continue référent développement durable, d'une formatrice et de l'animatrice du centre de ressources).

# Pilote et équipe projet

- Pilote : Régine SCHMITT, assistante de direction
- Equipe projet :
  - Jean-François DUFAUD, Conseiller en Formation Continue référent développement durable
  - Marie-Isabelle YAPO, formatrice référente développement durable
  - Pascale BENUREAU, assistante de gestion

# Résultats attendus et planification

#### Au 30 juin 2010:

- Recyclage de l'ensemble des ordinateurs en fin de vie.
- Recyclage de toutes les cartouches d'encre et toners.
- Recyclage des consommables électriques (fils, embouts...) pour les actions de formation se déroulant au sein du lycée Livet.

#### Résultats obtenus et suite à donner

O en cours → date de fin : ...

O réalisée

O programmée → du ..... au .....







# **Processus impactés**

Politique de l'entité

Amélioration permanente

Communication interne

Développement de l'activité

Réalisation de prestations groupes et individualisées

Suivi de l'activité et gestion financière

Gestion des ressources humaines

Gestion des ressources





